



Bastia

CITÀ DI CULTURA

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal de la Ville de Bastia du jeudi 10 avril 2025

Objet : Création du tarif de vente de deux packs promotionnels de catalogues mis en vente à la boutique du Musée

Date de la convocation : 28 mars 2025

Date d'affichage de la convocation : 28 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix avril à 17h30, le CONSEIL MUNICIPAL de BASTIA s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Bastia, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pierre SAVELLI.

Nombre de membres composant l'assemblée : 42

Nombre de membres en exercice : 42

Quorum : 22

Nombre de membres présents : 26

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer

Etaient présents: Monsieur SAVELLI Pierre ; Madame de GENTILI Emmanuelle ; Madame LACAVE Mattea ; Monsieur TIERI Paul ; Madame POLISINI Ivana ; Madame PIPERI Linda ; Monsieur GRASSI Didier ; Monsieur PERETTI Philippe ; Monsieur LUCCIONI Don Petru ; Madame COLOMBANI Carulina ; Monsieur DALCOLETTA François ; Monsieur DASSIBAT Franck ; Monsieur DEL MORO Alain ; Madame FILIPPI Françoise ; Monsieur GRAZIANI Antoine ; Monsieur LINALE Serge ; Madame LUCIANI Emmanuelle ; Madame MANGANO Angelina ; Madame MATTEI Mathilde ; Madame PELLEGRINI Leslie ; Monsieur PIERI Pierre ; Monsieur ROMITI Gérard ; Monsieur PAOLI Jean-François ; Madame SALGE Hélène ; Monsieur ZUCCARELLI Jean ; Monsieur MORGANTI Julien.

Etaient absents: Monsieur MILANI Jean-Louis ; Monsieur DE ZERBI Alexandre ; Madame PASQUALINI-D'ULIVO Marie-Pierre ; Madame BELGODERE Danièle ; Madame GRAZIANI-SANCIU Livia ; Monsieur TATTI François ; Madame VESPERINI Françoise.

Ont donné pouvoir :

Monsieur SIMEONI Gilles à Monsieur SAVELLI Pierre ;
Madame VIVARELLI-MARI Jérôme à Monsieur GRASSI Didier ;
Madame ORSINI SAULI Laura à Monsieur LUCCIONI Don-Petru ;
Madame CARRIER Marie-Dominique à Madame MANGANO Angelina ;
Monsieur FABIANI François à Monsieur GRAZIANI Antoine ;
Madame GUIDICELLI-SBRAGGIA Lauda à Monsieur TIERI Paul ;
Madame TIMSIT Christelle à Madame LUCIANI Emmanuelle ;
Monsieur MONDOLONI Jean-Martin à Monsieur PAOLI Jean-François ;
Madame ALBERTELLI Viviane à Monsieur MORGANTI Julien.

Monsieur Pierre Savelli ouvre la séance et invite le Conseil à désigner son secrétaire :
Monsieur Paul TIERI élu secrétaire prend place au bureau

Le conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2121-29 ;

Vu la délibération n°21/060 AC de l'Assemblée de Corse du 26 mars 2021 approuvant le règlement des aides pour la Culture ;

Vu l'avis favorable de la commission unique en date du 8 avril 2025 ;

Considérant que de 1999 à 2005, dans le cadre de la valorisation du patrimoine de la ville, la Direction du patrimoine avait fait éditer, à plusieurs milliers d'exemplaires, une série d'ouvrages dont 6 monographies dédiées aux Eglises bastiaises et 2 ouvrages consacrés à l'inventaire du patrimoine culturel mobilier ;

Considérant qu'à la réouverture du musée en 2010, le stock de ces publications a été intégré dans le stock de la régie du musée aux fins de commercialisation par le musée ;

Considérant que compte tenu de l'ancienneté de ces publications, du prix de vente au public relativement élevé, de la spécificité des sujets et du stock important d'invendus, il est proposé de créer deux packs promotionnels :

-un pack à 12,00€ composé de l'Inventaire du Patrimoine : la Peinture et l'inventaire du Patrimoine : l'Orfèvrerie

-un pack à 20,00€ composé des 6 monographies sur les Eglises bastiaises

Après avoir entendu le rapport de Monsieur Philippe PERETTI,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

A l'unanimité

Article 1:

- **Approuve** la création du tarif de vente des deux packs promotionnels comme suit :

		Stock restant
Pack promotionnel Inventaire du Patrimoine	La Peinture édité à 2000 exemplaires CM du 17/11/2003- DCM n°11.2003.134 "Souscription de l'ouvrage L'inventaire du patrimoine- La Peinture"	933
	L'Orfèvrerie édité à 2000 exemplaires CM du 27/06/2005- DCM N°06.2005.91 "Publication de l'ouvrage consacrée à l'Orfèvrerie/ demande de subvention	1269

		Stock restant
Pack promotionnel Monographies sur les Eglises Bastaises	Oratoire Conception édité à 1500 exemplaires CM du 21/11/2001 "Conversion en euros des monographies"	805
	Couvent Sant'Angelo édité à 1500 exemplaires CM du 21/11/2001 "Conversion en euros des monographies"	989
	Eglise St Jean Baptiste édité à 1500 exemplaires CM du 21/11/2001 "Vente de Saint jean Baptiste, une visite guidée"	797
	Oratoire Ste Croix édité à 2000 exemplaires DCM n°9 CM du 03/02/2003 "Vente de Sainte Croix, une visite guidée"	462
	Couvent St François édité à 2000 exemplaires CM du 15/10/2004 DCM n°10.2004.323 "Vente de l'ouvrage Le couvent de Saint François"	1052
	Cathédrale Sainte Marie édité à 2000 exemplaires CM du 05/02/2007- DCM n°02.2007.494 "publication et vente d'un ouvrage consacré à la Cathédrale Sainte Marie"	953

Article 2 :

- **Autorise** la régie du musée à appliquer lesdits tarifs.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Signé électroniquement le 15/04/2025


Pierre SAVELLI

Conformément à l'article R 421-1 du Code de justice administrative, il est rappelé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bastia dans un délai de 2 mois à compter de sa mesure de publicité. Le Tribunal Administratif de Bastia peut être saisi via l'application « Télérecours citoyens », accessible depuis l'adresse ci-après : www.telerecours.fr. La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'une publication sur le site de la Mairie.